

Tunnel de Tende : INFORMONS-NOUS ET PARLONS-EN !

Que se passe-t-il sur le chantier du nouveau tunnel de Tende ? Vendredi dernier (11 août), le placement sous séquestre du chantier a été levé. La reprise des travaux est imminente (entre « quelques jours » et « un mois »)! Avec le même maître d'ouvrage – l'Anas – et avant que l'enquête ne se termine !

Rappelons que l'enquête porte tant sur l'Anas (maître d'ouvrage) et Fincosit (maître d'œuvre) que sur leurs sous-traitants, que les pièces métalliques détournées et revendues devaient servir aux travaux du tunnel et que leur non utilisation aux fins prévues rend les travaux menés non conformes et dangereux.

Que sait-on des résultats des expertises, au-delà du mur de soutènement dont l'écroulement imminent a été empêché de justesse par un rafistolage provisoire ? De toute évidence, les autorités, comme la justice des deux pays, ne jugent pas utile qu'on le sache ! Et elles n'hésitent pas à relancer les travaux avec la même équipe.

« Le tunnel bouge », « Il y a de l'eau qui sort de partout, 24 calottes qui pissent de l'eau », « le profilage nous ferait perdre trop de temps ! », - voilà ce qu'ont révélé les écoutes téléphoniques sur la conduite des travaux. Qu'à cela ne tienne ! « l'Anas a pris ses engagements en matière de sécurité », déclare la procureure de Cuneo à la Stampa : « l'Anas a signé un document où elle s'engage à remettre en sécurité le mur [...], à prévenir les infiltrations d'eau dans la galerie et à combler les vides dans la structure de béton (calottes) ».

Et on la croit sur parole ? Ne s'était-elle pas déjà engagée, avant de commencer les travaux, à les mener à bien sans mettre en danger la route, la montagne, l'eau, les vallées et leurs habitants ?

En parallèle, les arrêtés municipaux interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes dans les communes de Breil-sur-Roya et de Fontan ont été reconnus recevables par le Tribunal administratif, à condition que les communes de Tende et de Saorge y souscrivent également. Vont-elles le faire ?

Des questions. Des craintes. De l'indignation. Pour en parler :

Tractages et discussions : mardi 15 août au marché de Breil-sur-Roya, mercredi 16 août au marché de Tende, dimanche 20 août au marché de la Brigue.

Apéro info tunnel : vendredi 18 août, sur la place Ciapagne à Saorge, à partir de 18h30.

Réunion publique d'information

**À BREIL-SUR-ROYA (CA DE BREI)
LE DIMANCHE 20 AOÛT 2017
À 18H**